L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1872. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co. Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Vente à crédit de deux cents colis de marchandises sèches, aussi 500 lots de marchandises étrangères et 25 pièces soieries noires et popelines, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée — Vente sans réserve de 600 caisses bottes, souliers, brodequins et 75 malles congress cousus.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par D. E. Morphy, au No 47, rue des Magasins —Ferblanterie, savon.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38, rue de Chartres — Linge d'automne et d'hiver, lingerie de messieurs.

Ferblanterie! Ferblanterie! – Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Savon! Savon! – Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy.

☞ L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la vente à crédit et sans réserve qui sera faite aujourd'hui, par Vincent & Co., à 10 heures du matin, rue de la Douane, 62 et 64. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

Les Candidatures.

Il y a 60 places à distribuer dans la paroisse d'Orléans, pour l'élection de novembre, et l'on assure qu'il y a déjà 800 candidats. On voit figurer parmi ces candidats quantité de citoyens, jeunes ou vieux, qui ne sont pas d'anciens politiciens, mais qui viennent, eux aussi, tenter leurs chances pour se faire choisir par les Conventions. Cette multiplicité des chercheurs d'emplois est un des indices les plus alarmants de notre situation commerciale. Elle prouve qu'il y a un nombre considérable de gens qui, faute d'avoir trouvé du travail, en sont réduits, comme dernière extrémité, à briguer les places électives. Nous n'avons pas le courage de leur en faire un crime. La plupart ont dû frapper à toutes les portes pour obtenir de l'emploi, et ils se présentent aujourd'hui à la porte du peuple qui se trouve dispensateur d'un certain nombre de places.

Les causes d'un état de choses qui produit de pareils résultats, ont été assez souvent indiquées par nous sans qu'il soit nécessaire de les rappeler. C'est simplement un des nouveaux aspects de la misère et de la gêne générale qui se présente à nous. Nous ne faisons que le constater pour expliquer cette abondance anormale de candidats.

Dans le nombre de ceux qui se présentent, il en est probablement beaucoup dont la situation est digne d'intérêt, et le succès est peut-être une question d'existence pour certains d'entr'eux et pour leurs familles. Mais c'est là une considération qui ne devrait pas entrer en ligne de compte dans les choix à faire par une convention qui aurait conscience de l'importance de son mandat. Il ne faut pas, par commisération pour telle ou telle situation individuelle, oublier la situation générale de l'Etat. C'est tout un peuple qui attend de la législature et de l'administration à choisir, un soulagement à ses maux et à ses misères.

Les législateurs, les administrateurs municipaux, les juges, les fonctionnaires de tous les ordres doivent être choisis eu égard, non au besoin plus ou moins urgent qu'ils ont de la place, mais à leurs capacités, à leur intelligence, aux garanties qu'offrent leurs antécédents pour le fidèle accomplissement du mandat qui leur sera confié.

Malheureusement, il y a toujours une grande différence entre ce qui devrait être et ce qui est. Les citoyens ne comprennent pas toujours qu'en prenant à cœur l'intérêt général, ils adoptent le meilleur moyen de sauvegarder leurs intérêts particuliers.

Il est bien peu d'électeurs n'ayant pas d'intérêt particulier dans les candidatures, qui se donnent la peine d'assister aux élections des délégués à la Convention qui aura pour mission de faire les choix; et, le plus souvent, ceux qui se font nommer délégués ont en vue le triomphe, soit de leur propre candidature, soit de celle d'un parent ou d'un ami. Et, quand il y a un chiffre extraordinaire d'aspirants, comme c'est le cas actuellement, on comprend à quelles brigues, à quelles intrigues donnent lieu les choix à faire.

Dans le cas particulier de nos nominations de paroisse, il y avait un autre problème à résoudre, celui d'une entente entre les divers partis qui ont déjà adopté une liste de fusion pour l'Etat. Des comités de conférences nommés par les trois comités de paroisse, démocrate, réformiste et libéral, après de longues négociations, dont nous donnons ailleurs l'analyse, n'ont pu parvenir à s'entendre, et tout est encore en question. Les libéraux ont été assurément trop exigeants et nous croyons que les conditions offertes par les démocrates et les réformistes étaient très acceptables, mais nous n'en pensons pas moins que ce débat a quelque chose d'affligeant; il ressemble plus à une lutte pour les dépouilles qu'à une campagne dans l'intérêt des réformes.

On nous a adressé plusieurs suggestions relativement au mode à employer pour arriver à une entente, et on nous a demandé de dire nous-même ce que nous pensons à ce sujet. Nous sommes assez embarrassé d'exprimer une opinion parce que nous avons lieu de douter de l'efficacité de tous les procédés. Pour ce qui nous concerne, nous ne sommes pas disposés à accepter une fusion qui nous donnerait des législateurs, des administrateurs et des juges qui ne nous offriraient pas les plus entières garanties; autrement ce serait un marché de dupes que feraient là les démocrates-réformistes. Nous désirons qu'on s'entende mais qu'on s'entende pour nommer des candidats capables et intègres.

Les démocrates et les réformistes ont jusqu'ici marché d'accord, et il nous semble qu'ils pourraient réunir une seule et même convention, en prenant toutes les précautions voulues pour qu'elle fût bien composée, c'est-à-dire en exigeant que les délégués ne soient ni candidats, ni parents de candidats. Si cette convention faisait des nominations réellement irréprochables, elle amènerait facilement les libéraux à une fusion au moyen de concessions qui se concilieraient avec le but poursuivi par tous les bons citoyens.

Le Picayune.—Nous apprenons que le Conseil de Direction de la Compagnie qui publie le *Picayune*, vient de confier la direction du journal à M. Robert Barnwell Rhett, ancien propriétaire et rédacteur en chef du *Mercury*, de Charleston. M. Rhett est le fils de l'ancien sénateur des Etats-Unis. C'est un homme distingué, d'une grande fermeté de caractère et qui saura maintenir, dans une ligne bien déterminée, le journal à la tête duquel il vient d'être placé. Nous avons aussi la satisfaction d'apprendre que le *Picayune* ne perdra pas les services de M. D. C. Jenkins, écrivain éminent et sincère et qui est un des meilleurs soutiens que puisse avoir la cause de la réforme.

Notre Feuilleton.

Nous terminons aujourd'hui *Le Gouffre*, d'Elie Berthet, et nous commencerons demain la publication d'un roman posthume de Gontran Borys, fort amusant et ayant pour titre *Fiattia*.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedridge.

Revue des Journaux.

Le scandale du "Crédit mobilier" dont nous avons déjà donné tous les détails, occupe l'attention du *Picayune*. Notre confrère hésitait à croire aux faits révélés, mais aujourd'hui qu'ils sont avérés par le silence des coupables, il voit là l'explication de l'acharnement avec lequel Boutwell et les autres travaillent à se maintenir au pouvoir, pour couvrir les infamies qui ont déshonoré le gouvernement central à Washington.

Le *Times* est un maladroit ami; il demande qu'on rende justice au gouverneur Warmoth en même temps qu'à l'auditeur Graham; il a évidemment oublié la position respective de ces deux fonctionnaires au mois de janvier dernier et l'origine de la loi passée à la dernière session et qui lie complètement les mains de l'auditeur. Il vaut mieux laisser le passé dans l'oubli et nous occuper de l'avenir.

Le *Times* ne trouve qu'un moyen pour arriver à l'achèvement du chemin de Shreveport, c'est de donner à la compagnie le surplus des dix millions de Bons qui lui ont été alloués. C'est raide. La compagnie vient encore de changer de direction et nous pensons qu'il y a lieu de soumettre à un examen sérieux toute cette affaire avant de faire de nouveaux sacrifices qui pourraient être encore inutiles.

Le *Times* demande de nouveau qu'on élise une seule et unique Convention fusionniste qui soit chargée d'élire les candidats de la paroisse d'Orléans.

Le *Republican* parle de réformes d'une façon tellement confuse qu'il nous est impossible de comprendre où il veut en venir. Il s'occupe de la brochure de M. Shaw, l'administrateur des comptes publics et de divers autres sujets. Rien de particulier à signaler dans ses articles.

Le *National Republican* voit dans l'élection du Maine le Waterloo de Greeley; la comparaison est peu juste: pour arriver à un Waterloo il faudra que Greeley passe par de nombreuses victoires. Si Grant est battu en novembre, comme nous l'espérons, alors on pourra dire que c'est son Waterloo.

MORT DE C. O. DUGUÉ.

Un estimable poète et littérateur louisianais, M. C. O. Dugué, vient de mourir à Paris, le 27 août dernier. Miné depuis plusieurs années par une maladie de poitrine, mais ignorant la gravité de son état, il était parti pour la France afin de chercher dans un changement d'air une amélioration à sa santé, et peut-être aussi avec le secret espoir de trouver un éditeur qui consentirait à se charger de publier son dernier ouvrage "Homo", poème humanitaire dont il avait lu des fragments, il y a quelques mois, devant une réunion d'amis. Le bon et digne poète est allé, dans un monde que nous nous plaisons à croire meilleur, chercher la solution des problèmes qui ont jusqu'ici mis en défaut tous les remueurs d'idées et tous les faiseurs d'utopies.

M. C. O. Dugué ne laisse que de bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connu en Louisiane. Il était respectable, honnête, affable et sincère, et son utopie était de celles qui ne peuvent porter ombrage à personne, car il ne cherchait que la conciliation et l'harmonie par la persuasion.

Après avoir rempli, comme son père, les fonctions de juge de district, M. Dugué avait quitté le barreau pour embrasser la carrière de l'enseignement. Il a été principal du collège Jefferson, dans la paroisse St. Jacques, et ensuite professeur à l'Ecole supérieure normale de la Nouvelle-Orléans.

M. Dugué a publié d'assez nombreuses poésies, soit dans la presse orléanaise, soit dans des recueils, et il a souvent contribué à élucider les questions relatives à l'enseignement par des articles marqués au cachet de l'expérience et du bon sens.

Une lettre de Chase.—Le *Cleveland Plaindealer* du 10 septembre publie la lettre suivante adressée à une personne de Cleveland:

Northwood, New Hampshire, 28 août.

Mon Cher Monsieur—J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'exprimez votre désir et celui de vos amis de connaître ma manière de voir sur les devoirs publics dans la prochaine élection présidentielle. Ma réponse sera courte. Je ne fais aucun secret de ma conviction que les plus grands intérêts de notre pays requièrent l'élection de M. Greeley, pas plus que mon intention de voter pour lui. En même temps je reconnais cordialement que nous sommes redevables au général Grant pour ses services pendant la guerre et pour une bonne part de son administration comme président. Mes remerciements sont dus et offerts avec reconnaissance à ceux de mes concitoyens qui ont éprouvé et qui éprouvent les sentiments que vous exprimez. Ma santé a été et est trop précaire pour me permettre le désir d'une nomination. Tout ce qu'on pouvait espérer de moi et plus encore peut être attendu de M. Greeley.

Votre etc,

S. P. Chase,

à M. E. A. Schellentrager.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 103, de la rue du Canal.

☞ Le Newfoundland Bitter a fait rondement son chemin; il est dans toutes les familles et dans toutes les barres, et tous les jours on apprécie plus largement ses vertus apéritives, stomachiques et toniques. C'est qu'en effet, cette préparation n'a rien de commun avec tant de drogues banales qui " vivent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin." Le Newfoundland Bitter est une boisson saine, hygiénique excitant vivement l'appétit, facilitant les digestions, faisant cesser entièrement les douleurs d'estomac et animant les forces de la nutrition. Il rétablit rapidement les fonctions de l'estomac, du foie et des intestins troublées par les maladies, par l'abus funeste des boissons alcooliques et par cette excessive chaleur qui affaiblit, en provoquant une abondante transpiration, les organismes les plus solides. C'est la boisson par excellence des pays chauds, des villes et surtout des campagnes.

Le Newfoundland Bitter relève et soutient toujours les fonctions digestives, il ne provoque jamais cette excitation morbide des boissons alcooliques, enrichit le sang et modère la transpiration. A ce triple point de vue nous ne saurions trop en recommander l'usage à ceux qui ont souci de leur santé.

Par son goût agréable et par ses vertus toniques hautement appréciées par les médecins, il se recommande aux dames et aux enfants d'une santé délicate, sans appétit et ayant une nutrition languissante. Nous ne croyons pas d'ailleurs mieux faire que de transcrire [illegible] de [illegible]

Une jeune dame de notre ville, ayant eu plusieurs enfants, souffrait horriblement de l'estomac après avoir mangé, elle avait un poids dans la région épigastrique et son ventre gonflait après les repas, au point qu'elle ne pouvait supporter ni corset ni robe serrée à la taille. Elle éprouvait continuellement des douleurs dans les reins et, sans être malade à garder le lit, elle ne se portait jamais bien. Elle avait des maux de nerfs et un profond dégoût de la vie. Elle avait pris du fer, du quinquina sans pouvoir améliorer sa triste position. Comme on lui vantait les vertus toniques et apéritives du Newfoundland Bitter, elle en prit régulièrement pendant quinze jours et fut guérie.

— On dit que M. Thiers qui, pendant fort longtemps n'avait vu qu'avec une sorte de regret l'instruction de l'affaire Bazaine, approuve [illegible] le procès. Seulement, il [illegible], et ceci avec raison, que pour un procès de semblable nature, il faut un [illegible] complet des passions politiques [illegible] les délais [illegible] bon [illegible] la justice [illegible] plir [illegible] avec plus de calme et de discernement.

TEMPÉRATURE.—18 septembre 1872.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]

Comité de Conférence de Paroisse, Démocratique, Réformiste et Libéral.

Après une séance qui a duré plus de dix jours, le Comité de Conférence Démocratique de paroisse s'est ajourné *sine die*, lundi, le 16 courant, après avoir vainement essayé d'arriver à une solution satisfaisante des difficultés qui se présentent relativement au choix des délégués à la Convention de Paroisse chargée de choisir les différents candidats aux emplois publics de la paroisse d'Orléans.

Voici les noms des membres des trois Comités de Conférence:

Comité Démocratique:

Horace E. Upton, président; E. H. McCaleb; J. J. Mellon; Chas. Fitzenreiter; J. Garidel.

Comité Réformiste:

W. C. Raymond, président; Will. A. Préret; Sam'l. Jamison, Jr.; P. Clancy; T. O'Neil.

Comité Libéral:

Geo. G. Garner, président; H. T. Hays; P. Baron; L. E. Lemarié; J. B. Sugot; E. Rivière, V. LeGras.

Plusieurs propositions ont été échangées de part et d'autre, mais sans résultat; les libéraux s'obstinant à demander une représentation égale à celle des démocrates dans la prochaine Convention de paroisse. Voici la première communication envoyée par le Comité Exécutif Démocratique de paroisse au Comité libéral pour demander une conférence:

Quartier-Général du Comité Exécutif Démocratique de la Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1872.

Au Président et aux membres du Comité Exécutif libéral de paroisse:

Messieurs,—A une réunion de notre Comité, tenue le 3 septembre 1872, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu qu'un comité de cinq soit nommé pour s'entendre avec le Comité Exécutif de paroisse du parti Libéral et le Comité Exécutif de paroisse du parti de la Réforme au sujet du plan le plus pratique à adopter pour régler d'une manière satisfaisante les affaires de paroisse et pour appeler une Convention etc. A cet effet, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés membres d'un comité de conférence: Horace E. Upton, E. H. McCaleb, J. J. Mellon, Chas. Fitzenreiter et J. Garidel.

Notre comité est maintenant prêt à entrer en conférence; et comme il est urgent pour nous d'agir immédiatement, nous demandons respectueusement que votre comité se réunisse à sept heures et demie ce soir, afin de communiquer avec notre comité de conférence et le comité de conférence du parti de la Réforme.

Votre très obéissant serviteur,

Joe Garidel,

Secrétaire du Comité de Conférence Démocratique.

Deux jours après, le Comité Exécutif de paroisse du parti libéral a adressé au Comité démocratique de paroisse et au Comité réformiste de paroisse, une communication pour dire que d'après une résolution adoptée par leur Comité Exécutif, un comité de conférence avait été nommé pour s'entendre avec les Démocrates, les Réformistes, et les Républicains libéraux, dits Républicains de Greeley et Brown; mais comme ces derniers n'étaient pas mentionnés dans la lettre du Comité démocratique, le Comité de Conférence du parti libéral désirait savoir s'ils étaient exclus des délibérations.

Le Comité démocratique a fait alors la proposition suivante:

Les délégués à la convention de paroisse seront élus vers la fin du mois de septembre, sous la direction des comités de paroisse démocratique, réformiste et libéral, et les candidats aux différents emplois publics que choisiront ces délégués, seront unanimement ratifiés par tous les votants démocrates réformistes et libéraux.

Cette proposition a été rejetée par les comités de conférence réformiste et libéral.

Le comité de conférence du parti libéral a proposé alors au comité de conférence démocratique de diviser comme suit les différents emplois de la paroisse d'Orléans.

Les Juges de District seront choisis par un comité de dix avocats dont cinq seront nommés par les démocrates et cinq par les libéraux.

Le Shérif des Cours Civiles et l'Avocat de District seront des démocrates.

Shérif Criminel—Libéral.

Coroners.

Deuxième et Troisième District — Démocrate.

Premier, Quatrième, Cinquième et Sixième District — Libéral.

Greffiers de Cour.

Premier, Deuxième, Cinquième et Sixième District — Démocrates.

Troisième, Quatrième, Septième et Huitième District — Libéraux.

Juges de Paix et Constables.

Premier, Troisième, Cinquième et Septième Districts—Démocrates.

Second, Quatrième et Sixième Districts—Libéraux.

Officiers de la Ville.

Maire, Administrateurs de Finance, d'Assessements et de Commerce—Démocrates.

Administrateurs des Améliorations, des Comptes, des Water Works, de la Police—Libéraux.

Sénateurs d'Etat.

Premier District, paroisse d'Orléans—Libéral.

Second District, paroisse d'Orléans—Libéral.

Troisième District, paroisses d'Orléans et St-Bernard—Démocrate.

Quatrième District, paroisse d'Orléans—Démocrate.

Représentants.

Premier District—Un Démocrate et un Libéral.

Second District—Deux Démocrates et un Libéral.

Troisième District—Deux Démocrates et deux Libéraux.

Quatrième District—Un Démocrate et un Libéral.

Cinquième District—Un Démocrate et un Libéral.

Sixième District—Un Libéral.

Septième District—Un Démocrate et un Libéral.

Huitième District—Un Libéral.

Neuvième District—Un Démocrate et un Libéral.

Dixième et Onzième Districts—Deux Démocrates et un Libéral.

Douzième, Treizième et Quatorzième Districts—Un Démocrate et un Libéral.

Quinzième District—Un Démocrate.

Cet arrangement qui donnerait la part du lion aux libéraux, a été rejeté à l'unanimité par le comité de conférence démocratique.

Plusieurs autres propositions ont été faites ensuite de part et d'autre sans succès.

Le comité de conférence du parti libéral a soumis aux comités de conférence démocratique et réformiste la liste suivante des délégués qui devront être nommés par les différents partis conservateurs de la paroisse d'Orléans:

Wards.	Dél.	Dém.	Lib.	Ref.	Greeley & Brown
1	8	3	3	1	1
2	8	3	3	1	1
3	12	5	5	1	1
4	6	2	2	1	1
5	8	3	3	1	1
6	6	2	2	1	1
7	6	2	2	1	1
8	6	2	2	1	1
9	6	2	2	1	1
10	9	4	4	1	1
11	6	2	2	1	1
12	4	1	1	1	1
13	4	1	1	1	1
14	4	1	1	1	1
15	4	1	1	1	1
	97	34	33	15	15

La proposition du comité libéral a été rejetée.

Le Comité de Conférence Démocratique a proposé à son tour l'arrangement suivant:

Les délégués seront nommés par les trois partis, comme suit:

Wards.	Délégués.	Dém't.	Libéral.	Réform.
1.....	7	4	2	1
2.....	8	5	3	1
3.....	12	6	5	1
4.....	5	2	2	1
5.....	9	5	3	1
6.....	6	3	2	1
7.....	6	3	2	1
8.....	5	2	2	1
9.....	[illegible]	3	5	1
10.....	9	5	3	1
11.....	6	3	2	1
12.....	3	1	1	1
13.....	3	1	1	1
14.....	3	1	0	1
15.....	3	1	1	1
	91	45	31	15

Les comités réformiste et libéral ont rejeté cette proposition.

Après [illegible] de délibérations, les comités de conférence démocratique et libéral se sont réunis dans la salle du Comité Exécutif Démocratique de Paroisse, afin de discuter plus librement les bases d'une fusion honorable entre les deux organisations pour ce qui concerne le choix des délégués à la Convention de paroisse; mais après de longs débats et le discours de M. Howard McCaleb, les membres des deux comités se sont séparés sans pouvoir s'entendre.

Le comité de Conférence du parti de la réforme a proposé alors comme un dernier effort tendant à la fusion de tous les partis conservateurs de la paroisse d'Orléans, de fixer comme suit le nombre des délégués qui devront être nommés à la Convention de paroisse par chaque parti:

45 délégués seront choisis par les démocrates, 23 par les libéraux et 23 par les réformistes.

Le comité de Conférence démocratique a accepté cette proposition, et en a fait part au comité de Conférence libéral qui l'a rejetée.

Fatigué d'attendre et désespérant d'arriver jamais à une conclusion satisfaisante, le comité démocratique a adressé la communication suivante au comité libéral:

Quartier-général du Comité de Conférence démocratique de paroisse.

Nouvelle-Orléans, 16 septembre.

Au Colonel Geo. A. Garner, Président du Comité de Conférence de paroisse du parti libéral:

Monsieur, — Notre comité constatant qu'il a épuisé tous les moyens honorables pour arriver à une conclusion satisfaisante;

Que le comité libéral n'a voulu accepter aucun arrangement équitable et juste;

Que les exigences du comité libéral sont exorbitantes et peu proportionnées à la force numérique de son parti; il est, en conséquence,

Résolu, que le comité de conférence démocratique de paroisse s'ajourne "sine die" sans plus attendre.

Le comité de conférence démocratique a fait alors part de cette dernière résolution au comité de conférence réformiste, en demandant à ce comité de lui adresser directement dorénavant ses propositions, puis il s'est ajourné "sine die".

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'automne arrive à grands pas. Qu'il soit le bienvenu avec ses journées tempérées et ses nuits fraîches! Dieu sait que nous en avons besoin, après un été torride, après quatre mois d'ardeurs solaires et de température infernale. Ainsi qu'on aspire à la terre, après une longue traversée maritime, de même on aspire à l'automne de la Louisiane, après l'été de la Nouvelle-Orléans. Eh, cependant, il est convenu qu'au Sud il fait moins chaud qu'au Nord. Pauvres gens du Nord! vous êtes bien à plaindre. Heureusement, vous avez l'hiver pour vous rattrapper. Vous avez des semaines entières à courir en traîneau sur la neige glacée, à grelotter le froid dans d'épaisses fourrures. C'est raide, il est vrai; mais uniforme. Tandis qu'au Sud, tantôt on gèle, et tantôt on étouffe. Mais, bonnes gens, ce que vous n'êtes et n'aurez jamais c'est l'automne de la Louisiane; à moins que vous ne formiez et ne réalisiez le bon propos de venir dans notre pays.

Le comité des cinquante et un, chargé de s'occuper des questions de chemin de fer, s'est réuni, mardi soir, dans la salle de la Chambre de commerce, sous la présidence de M. S. H. Kennedy. Le comité n'a pu arrêter aucune action définitive. Il attend le retour des négociateurs qu'il a envoyés à New-York. L'esprit dont sont animés les membres de cette organisation et le soin qu'ils donnent à l'intéressante question des chemins de fer permettent d'espérer le succès. Aussitôt que quelque mesure pratique aura été décidée par le comité, et que la question aura fait un pas en avant, nous en ferons part à nos lecteurs.

Les cercles politiques ont été mis en émoi, hier soir, par une nouvelle à sensation: Le gouverneur Warmoth et le lieutenant-gouverneur Pinchback absents de l'Etat, ont fait leur rentrée dans leur bonne ville de la Nlle-Orléans. Jusque-là rien de plus naturel; on part, on revient, c'est tout simple. Mais le retour des deux voyageurs est bien autrement pittoresque.

Le gouverneur Warmoth était à New York; le lieutenant-gouverneur Pinchback y était aussi. Tout à coup, Pinchback disparait. Quel est donc ce mystère, pense M. Warmoth! Il devine à moitié, s'informe et apprend le reste. Pinchback se dirigeait en toute hâte vers la Nouvelle-Orléans, dans le dessein de convoquer la Législature et de faire voter par ce corps respectable et vendu, deux ou trois bonnes lois dont le parti de la Douane aurait tiré bon parti à l'heure des élections.

Jusqu'à Canton, tout va bien. Pinchback dort dans le lit moelleux d'un sleeping car, fume des havanes et boit de l'eau glacée. A Canton, il éprouve le besoin de dégourdir ses jambes. O Sybarite! et il flâne aux environs de la gare.

Tandis qu'il rêve, en flânant, à ses petits projets, un inconnu l'aborde.

— Est ce à M. Pinchback, lieutenant-gouverneur de la Louisiane, que j'ai l'honneur de parler.

— C'est moi-même. Couvrez-vous donc, je vous prie.

— Ne faites pas attention. Monsieur Pinchback, poursuit l'inconnu, une dépêche à votre adresse vient d'arriver au bureau du télégraphe; et l'employé qui l'a reçue a ordre de vous la remettre en mains propres. Il vous attend. Voudriez-vous prendre la peine de passer au bureau.

— Certainement.

Et nos hommes se dirigent vers la soi-disant station télégraphique.

Là, on remet à M. Pinchback un pli cacheté. Il l'ouvre et en tire une feuille de papier blanc.

Pendant qu'il se demande ce que cela signifie, on ferme à double tour les portes; et après avoir vainement tenté de les forcer, notre lieutenant-gouverneur se résout à sauter par la fenêtre.

Il court à toutes jambes, vers la gare, mais au moment où il va y arriver le train part à toute vapeur.

Que faire? Il n'y avait qu'un parti à prendre. Passer la nuit, et attendre le train du lendemain. C'est ce que fit Pinchback.

Le dit lendemain, comme il était à la gare, un train spécial y fit son entrée. Ce train portait le gouverneur Warmoth, *en route* pour la Nouvelle-Orléans. Le gouverneur s'est montré bon prince; il a fait une place à son second dans son wagon.

Et voilà comment nos gens sont revenus de New York.

Se non è vero, è ben trovato.

Les membres de la Société Philharmonique et Dramatique veulent tirer une seconde édition du succès qui a marqué leur première représentation, il y a quelques semaines, dans la salle de l'Etoile Polaire.

Ils donneront samedi prochain une deuxième représentation.

Le programme est vraiment intéressant. En voici la composition:

1° *Un cœur de Vendéenne*, drame en trois actes et quatre tableaux de MM. Hamondy et L. Placide Canonge. Le sujet de ce drame est tiré d'un roman d'Amédée Achard.

2° *L'Histoire d'un Sou*, vaudeville en un acte, de Clairville et J. Thiboust.

Nous avons eu le plaisir de voir, hier soir, M. Cressy, qui dirige habilement la troupe d'artistes-amateurs de la Société Philharmonique et Dramatique. Il nous a informé qu'il avait fait faire au petit théâtre de la rue Amour des améliorations importantes. Nous sommes heureux de lui renouveler ici nos félicitations et les vœux sincères que la rédaction de l'*Abeille* forme pour le succès d'une entreprise à laquelle la population franco-américaine doit le concours de ses sympathies.

Avant-hier soir, à huit heures et demie, un coup de pistolet a été [illegible] dans le Marché-Bazar [illegible] neuf heures et demie, un autre coup de pistolet a été tiré, rue des Remparts, près la rue des Ursulines.

On ignore quel est l'auteur de ce fait.

Ainsi s'exprime le rapport de police.

Nous ajouterons un mot: c'est un fou ou un criminel. Qu'il soit l'un ou l'autre, il est [illegible] qu'on ne l'ait pas arrêté et mis [illegible].

Nous relevons sur les livres du Bureau Central de la police métropolitaine le rapport suivant;

Au Surintendant général Badger:

Le sergent Kelly rapporte que le train de quatre heures de l'après-midi du chemin de fer de Mobile a traversé l'avenue des Champs-Elysées à une vitesse de vingt milles à l'heure, mettant ainsi en danger la vie des passants et celle des animaux attelés aux voitures traversant la rue. Les plaintes des habitants du quartier contre la vitesse furieuse à laquelle marchent les mécaniciens de cette compagnie sont nombreuses.

E. Rapp,

Capitaine du 2ème Precinct.

Ce rapport peut se passer de commentaires.

Dans la nuit de lundi à mardi, un audacieux escroc s'est introduit dans la maison de M. Perkeimer, rue des Magasins, 340, et a mis la main sur un grand nombre de pièces d'argenterie. Ces articles sont marqués A. H. F.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Nouvelles Diverses.

Paris, 18—Remusat, ministre des affaires étrangères, donne aux amis de M. About l'assurance qu'il a un grand espoir que l'intervention énergique du gouvernement aura pour résultat sa mise en liberté.

Gambetta a fait une déclaration relative à la capitulation de Metz. Il a été interrogé par le général Rivière.

M. Evarts est arrivé de Genève et M. Davis est attendu pour demain.

Commutation de peine.

Les sentences de sept des dix communistes, condamnés à mort pour l'assassinat des ôtages, ont été commuées en un emprisonnement perpétuel. Les autres trois seront exécutés.

Exécution.

Paris, 18—Latier, Deschamps et Derville, les trois communistes condamnés à mort pour avoir assassiné les ôtages, et auxquels on avait refusé une commutation de peine, ont été fusillés ce matin à Satory.

Plateforme Internationale.

Londres, 18—Une réunion d'internationaux ici, a adopté une plateforme en faveur du suffrage universel, par bulletin secret, pour les places législatives et ministérielles, éducation forcée en commun et gratuite, dissolution des armées sur pied, abolition des taxes indirectes et substitution d'une taxe progressive et suppression de l'usure.

Nouvelles Lettres du Dr. Livingstone.

Bombay, 17 sept., 4:30 du soir, par Londres, 18 sept—Des lettres du Dr. Livingstone, à la date du 3 juillet 1872, ont été reçues à Zanzibar.

Le docteur était encore à Unyanyambé. Il se portait bien et attendait l'arrivée de la seconde expédition de Stanley.

Nouveaux Mouvements Carlistes en Espagne.

Madrid, 18 sept — Le *Journal Impérial* dit que les généraux Cathelineau et Tisdal se réunissent bientôt à Bayonne, France, pour compléter les arrangements relatifs à un nouveau mouvement carliste en Espagne. Don Ramon Cabrera refuse d'y participer. Le général Tisdal a servi sous Maximilien au Mexique.

Madrid, 18 sept — Figuerola, candidat ministériel, a été élu président du Sénat. Les vice-présidents et secrétaires qui ont été élus, sont aussi du parti ministériel.

About traduit devant une Cour Martiale Allemande.

Paris, 18 sept — On rapporte qu'Edmond About doit être jugé par une Cour Martiale allemande à Strasbourg le 25.

Le choléra en Perse.

Londres, 18—Une dépêche de Teheran rapporte que le choléra sévit avec une grande violence à Bokara. Des milliers de gens meurent chaque jour.

Incendies dans les Campagnes en Angleterre.

Londres, 18 sept—Les incendies sont devenus si fréquents dans les districts agricoles, que les fermiers s'organisent en comités de vigilance, les autorités locales ayant été impuissantes à arrêter le mal.

Précaution contre la Peste des Animaux en France.

Paris, 18 sept—Le capitaine Wells, du steamer des Etats-Unis Shenandoah, a dîné avec le président Thiers, hier, au Hâvre.

Le gouvernement français a publié des règlements très rigoureux pour empêcher l'introduction de la peste parmi les animaux.

880 communistes condamnés à la déportation se sont embarqués aujourd'hui pour la Nouvelle-Calédonie.

Bruxelles, 18—Le comte Sclépis et le Père Hyacinthe sont dans cette ville.

Les Carlistes tirent sur les trains de chemins de fer.

Madrid, 18—Les carlistes ont tiré dernièrement sur plusieurs trains de chemins de fer, entre Saragosse et Barcelonne. Les carlistes sont devenus si déterminés que les conducteurs ont refusé de faire leur service et que les trains sont suspendus entre les deux villes.

L'Excommunication en Allemagne.

Berlin, 18 sept — La correspondance entre l'empereur Guillaume, Bismark et l'évêque d'Ermeland au sujet de l'excommunication est publiée. L'évêque se prononce d'une manière décidée contre l'intervention de l'autorité séculière en matières de religion. Le ton des communications est vif des deux côtés et n'annonce aucune intention de compromettre.

HAVANE.

Réformes dans les douanes cubaines.

Havane, 16—Les mesures prises par l'Intendant ont anéanti le système de fraudes pratiqué à la douane de la Havane et la contrebande de Cardenas a cessé. Une circulaire de l'Intendant menace de la prison en Espagne tous les employés de toute douane où des fraudes seront découvertes. On pense que le nouvel ordre de choses augmentera le revenu de SEPT millions annuellement.

L'Intendant a aboli la commission des négociants qui ont jusqu'ici surveillé l'inspection des marchandises. Il dit que la junte nommée pour surveiller 40 millions d'emprunt doit s'acquitter de ce devoir et en affranchir les négociants.

DIVERS.

Enfin un Juri!

San Francisco, 18 sept—On a enfin obtenu un juri sur [illegible] jurés qui avaient été sommés de répondre, pour le second procès de Laura D. Fair.

Nouveaux outrages par les Indiens.

Denver, Colorado, 18 sept — Samedi dernier, environ 25 Sioux et Cheyennes ont attaqué une ferme à 70 milles au Nord de Trinidad, Colorado, et ont tué la famille du propriétaire qui s'est enfui au Fort Lyons. Les troupes ont été lancées immédiatement à la poursuite des sauvages.

Le même jour une autre grande bande a attaqué la ferme de Jones Bros., et aux dernières dates avait cerné les gardiens des troupeaux. Ces gardiens résistaient du mieux qu'ils pouvaient. Des troupes ont été envoyées à leur secours.

Réponse du Procureur-général Williams à Alex. H. Stephens.

New-York, 18—Une [illegible] de Washington dit que [illegible] Procureur-général Williams [illegible] une réponse à la pétition d'Alex. H. Stephens pour obtenir le pardon de tous les kukluxs détenus dans le pénitencier d'Albany. L'avocat-général dit que la conviction des kukluxs était illégale et que leur pardon fut un acte de justice et d'amitié envers le Sud. L'avocat-général dit que le pardon de tous les kukluxs prisonniers à Albany n'aurait pas plus de signification politique que le pardon d'un très [illegible] qui ont violé les lois.

New-York, 18 sept—On a annoncé aujourd'hui deux [illegible] Fanshaw, Gillett & Co.

Horace Greeley est parti de Jersey City, pour l'Ouest ce matin. Il était accompagné dans le New-Jersey, par le général Randolph.

Affaire des Nominations à New-York.

New York, 18 sept—L'Association de la réforme municipale a décidé hier soir, dans une réunion, de conférer avec d'autres organisations avant de nommer un candidat pour la place de maire. Les Réformateurs feront probablement leurs nominations la semaine prochaine.

Les représentants de l'Association politique des travailleurs unis se sont réunis hier soir et ont pris des mesures pour étendre l'organisation dans toute la ville. On annonce que l'objet de l'association est d'assurer le vote des travailleurs pour les officiers locaux d'Etat.

Affaire de Forrester.

New York, 18 sept—Dans l'instruction de cette affaire, Mme Ann Keenan, maîtresse de musique, a déposé qu'elle vit, à 8 heures du soir, la nuit du meurtre de Nathan, rôder dans le voisinage de sa maison, un homme qu'elle reconnait dans le prisonnier. Il avait quelque chose de caché dans la manche de son habit. Elle le vit entrer dans le soubassement de la maison. Il semblait très excité.

Greeley à Trenton.

Trenton, N. J., 18. — Horace Greeley, accompagné du gouverneur Randolph, est arrivé aujourd'hui dans un train spécial. Nombre de citoyens l'attendaient. Il y a de grandes acclamations pour Greeley et le gouverneur. Greeley a remercié le peuple pour sa démonstration soit qu'elle le concerne, soit qu'elle concerne le grand mouvement libéral qui s'opère dans tout le pays.

Dans ce dernier cas, il faut s'en féliciter vivement parce qu'elle témoigne du désir du peuple d'avoir un gouvernement simple et honnête où les droits de tous seraient respectés et les intérêts publics protégés.

San Francisco, 18 sept—Le peuple sera bientôt appelé à voter un subside de $4,500,000 pour le chemin de fer central du Pacifique; de $10,000,000 pour le chemin de fer du Colorado et une subvention plus faible pour le chemin de fer du Pacifique du Nord et de Santa Cruz. Toutefois, ces votes seront ajournés pour permettre au peuple de voter une souscription d'un million pour le chemin de fer de l'Atlantique et du Pacifique.

Pittsburg, 18 sept—Les résolutions de la convention des soldats et marins endossent Grant, Wilson et Hartranft et s'est ajournée sine die.

Meeting à Franklin.

Franklin, Lae, 18—Le meeting de fusion a eu aujourd'hui un succès magnifique. Des discours ont été prononcés par Mc-Enery, Penn, Sheridan, Ogden, Waggaman, Ellis et Mouton. Il y avait 2000 personnes en comptant plusieurs centaines de nègres. C'est la plus grande réunion de votants qu'on ait jamais vue à Franklin. On applaudissait avec enthousiasme. Les orateurs sont partis ce soir pour la Nouvelle-Ibérie.

Washington, 18 — Le général Sherman était au bureau de la guerre aujourd'hui.

Balance au Trésor: Circulation $5,500,000. Espèces $75,500,000.

M. Jefferson Davis est à Baltimore.

New-York, 18 sept—Arrivés, les steamers Strasburg, de Brême; Sanderia, de Cardiff; City of Havana, de la Havane.

Cette après-midi 500 émigrants mormons, composés de Scandinaves, d'Anglais et de Danois, arrivés par le steamer Minnesota lundi, sont partis pour l'Utah par le chemin de fer central de la Pennsylvanie.

Discours de Greeley en Pennsylvanie.

Lancaster, Pa., 18 sept—Greeley est parti aujourd'hui de New York, sur un train spécial, pour aller visiter la Foire Agricole de Flinders, où il se trouvera demain. A toutes les stations, il y avait foule pour lui faire honneur. A son arrivée ici, un immense concours de monde s'est porté à la gare. Le train s'est arrêté 15 minutes, et du balcon de l'hôtel Caldwell Greeley a parlé ainsi à la foule:

Concitoyens—Vous voyez devant vous un homme qui est maintenant l'objet de toutes sortes de dénonciations vituperatives. On proclame que j'ai été sécessioniste, know-nothing et même marchand de nègres; on se sert contre moi de tout ce qui peut me nuire sans avoir égard à la vérité.

On m'a invité souvent à réfuter ces calomnies mais j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas le faire, d'autant plus qu'aucune de ces dénégations ne pourrait réduire au silence mes diffamateurs. Je suis un de ceux qui pensent qu'on ne devrait pas permettre aux partis politiques de durer trop longtemps sous un gouvernement tel que le nôtre; qu'ils doivent disparaître quand ils ont atteint le but pour lequel ils furent formés.

Je ne crois pas que ce pays puisse continuer à fleurir longtemps sous le contrôle exclusif de brasseurs d'affaires et de politiciens corrompus. S'organisent en partis politiques, ils apprennent vite à faire aller la machine, disent-ils, et ils le font aller de manière que tout ce qu'il y a de bon tombe dans leurs poches. Je crois que nous verrons de fréquents changements de partis dans ce pays. Ce qu'il nous faut aujourd'hui est cet esprit d'indépendance qui élève les hommes au-dessus des préjugés des associations politiques et de tous les liens de partis.

Je suis libre d'avouer, et je n'ai pas honte de le dire, que mes associations de parti ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Les dangers qui menaçaient notre nation dans le passé sont loin. Nous avons lutté et souffert ensemble pour préserver l'union de ces Etats et de 100 ans on ne tentera pas de la diviser de nouveau.

Nous avons besoin maintenant d'un gouvernement qui fasse participer toutes les parties du pays aux fruits de la victoire. Il nous faut une paix véritable et une restauration complète de relations fraternelles. Il est temps pour nous d'oublier dans nos gouvernements d'Etat et national ce qui les avait séparés. C'est là grande œuvre désormais pour nous; c'est à vous de dire par quels instruments elle pourra être accomplie.

A ces mots, le train se met en mouvement et Greeley salue le peuple qui le couvre de ses acclamations.

Harrisburg, Pa., 18 sept—Greeley est reçu ici par un immense attroupement de monde et des hourrahs enthousiastes.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, Bateaux, etc.

Vicksburg, 18 sept—Descendant, le H. C. Yeager. Le fleuve baisse.

MARCHES.

Marchés Américains.

Vente de Bons des Etats-Unis.

New York, 18 sept—Il y avait 17 offres de bons aujourd'hui s'élevant à $4,753,850, de 110 87 à 111 75. Le montant annoncé pour être vendu était de $1,000,000, et s'il est pris il montera de 110 90 à 111 33.

New-York, 18 sept — Coton calme. Vente de 878 balles. Middling 20 1/2. Orléans 20 5/8.

New-York, 18 sept — Argent à 7 pour cent par an, un soixième de 1 pour cent par jour. Change 107 1/4 à 8. Or actif à 114 1/8.

Charleston, 18 — Coton plat et plus faible. Mid. 18. Stock [illegible].

Savannah, 18—Coton facile. Mid 19 1/4. Stock 7482.

M. BANCROFT.

Il paraît, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que les Américains résidants à Berlin n'ont pas lieu de se louer de la conduite du ministre des Etats-Unis en Prusse, ce même M. Bancroft qui ses génuflexions grotesques devant l'empereur Guillaume ont valu d'être "cloué au pilori" dans l'*Année Terrible* de Victor Hugo. Voici en effet la lettre que le *Herald* vient de recevoir de M. Roberts Evans, auteur anglais de distinction:

"Veuillez me permettre d'exprimer dans vos colonnes mon désappointement de la manière dont les diplomates américains traitent leurs compatriotes à l'étranger.

"Il y a peu de temps, un gentleman américain et moi-même fûmes victimes d'un outrage brutal de la part de la police de Berlin. Je notifiai aussitôt le cas à l'ambassade anglaise, où je fus accueilli avec toute la courtoisie possible et reçus l'assurance que l'ambassadeur interviendrait activement en ma faveur. Mon compagnon s'adressa de son côté à la légation américaine. Naturellement, M. Bancroft était trop occupé pour recevoir qui que ce soit.... un dessous du sang de secrétaire. Nous fûmes donc mis en présence du secrétaire de la légation. Ce gentleman eut l'extrême mauvais goût de ne pas se lever à notre entrée et de ne pas nous offrir de siéges; il ne condescendit même pas à nous faire voir son visage de face.... Il [illegible] sa [illegible] donner [illegible] bien [illegible] et il ne fut pas [illegible] de sa tête. A la fin de l'entrevue il [illegible] assez [illegible] de la légation.

"Tout ceci me frappa d'une telle surprise que je résolus de vous écrire à ce sujet. Que l'envoyé des Etats-Unis, je ne m'étonnai guère, étant sujet britannique. Mais qu'un citoyen américain ait être reçu de la sorte, voilà ce qui était de nouveau pour moi.

"Je ne puis m'empêcher de me demander: Pourquoi servent les ambassadeurs, si non à protéger leurs nationaux.... [illegible]"

— Il circule depuis quelques jours un écrit du colonel Stoffel une foule de bruits. La *Liberté* publie là-dessus une note de nature à inspirer toute créance, si l'on prend en considération les relations connues entre M. Détroyat et le colonel.

"Certains journaux annoncent que le colonel Stoffel aurait reçu du général Ladmirault une lettre lui annonçant sa mise à la retraite, sur l'ordre du président de la République; d'autres assurent que M. le ministre de la guerre lui aurait écrit pour lui demander sa démission.

"Si ces renseignements sont exacts, ce n'est pas ainsi que les choses se seraient passées.

"Le général de Cissey—et non le général Ladmirault, qui n'a rien à voir dans cette affaire—aurait fait venir M. Stoffel, et lui aurait demandé de lui remettre sa démission, pour avoir, il y a plus d'un an, publié sans autorisation un livre contenant certaines appréciations peu flatteuses pour les hommes du 4 septembre, et même pour M. le président de la République.

"M. le colonel Stoffel se serait défendu en tirant de sa poche une autorisation *ex régle*, signée du général Le Flô, autorisation qui lui avait été donnée dans l'espoir que son livre, au lieu d'être une critique très énergique des actes du gouvernement de la Défense et des opérations du second siège de Paris, se bornerait à des accusations contre le précédent régime. Ajoutons que M. le colonel Stoffel a refusé de donner sa démission, et que les choses en sont restées là."

La conclusion à tirer de cet incident est toujours la même, à savoir qu'un militaire ne devrait jamais rien publier, que ce soit pour ou contre le gouvernement qu'il sert, peu importe.

Décédé à Paris, le 27 août 1872, C. OSCAR DUGUÉ, de la Nlle-Orléans.

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.

ELKIN & CO.,

168..........Rue du Canal..........168

Ont une grande variété de TAPIS — Velours, Bruxelles, Trois plis et Ingrain, qu'ils offrent à très bas prix.

TOILES CIRÉES — de toutes les largeurs.

—Un bel assortiment de—

RIDEAUX DE DENTELLES,

STORES ET CORNICHES,

NATTES CANTON — blanches, à carreaux et fantaisie.

Ralliez-vous! Ralliez-vous! Attention Club d'Orléans.—Tous les Présidents, Délégués, Secrétaires et Trésoriers de toutes les Sections sont requis de se réunir aujourd'hui, le 19 septembre, 1872, à 7 heures du soir, [illegible] pour régler les comptes concernant le pique-nique, et des affaires de la plus haute importance leur seront soumises.

Par ordre du Président. Le secrétaire,

19 sept—1. J. COUGOT.

La fête de NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS, étant une des fêtes que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis à 7 heures et demie, samedi 21 du courant.

Demande de Teneur de Livres.

On demande un habile teneur de livres. S'adresser à la boîte [illegible] du bureau de Poste et donner le véritable nom, l'adresse, les références et les salaires demandés, à la réputation et aux capacités.

Achetez le Bijou de Boîte à Musique,

Qui a remporté la Médaille d'or. — Il s'en est vendu plus de 3,000.

Le "GEM" ou bijou, est non seulement le MEILLEUR instrument de ce genre, mais encore celui qui COUTE LE MOINS. Faite EXCLUSIVEMENT pour nous et mise en mouvement par le RESSORT MCALLISTER PATENTÉ—le seul qui ne se dérange jamais—cette boîte BIEN SUPÉRIEURE à celles des autres fabriques. Cette moitié moins que les instruments de qualité inférieure. Elle joue 12 airs qui plairont aux personnes patriotiques, sentimentales et religieuses. Elle est de bois de rose et de noyer, parfaitement montée et garantie pour trois ans. Le prix en est de $25. On l'envoie par post au reçu de la somme. On demande des agents qui habitent la localité et des agents voyageurs qui auront une commission de cinquante pour cent. "C'est pour eux une excellente occasion."

La maison fera parvenir, moyennant $10 — prix de gros — Un échantillon, accompagné d'instructions imprimées, à ceux qui voudront vendre ces instruments, on elle enverra par express, C. O. D., (collecter sur livraison) en donnant à l'acheteur le privilège d'examiner les boîtes avant de les retirer des bureaux de l'express. Lorsque les instruments sont demandés par express C. O. D. une remise de $2 doit accompagner l'ordre; la somme restante du compte. Il n'en sera pas expédié sans la remise. S'adresser à

SANDERS & WAYNE,

St-Louis, Mo.

Avis.

Après un séjour de [illegible] années en Afrique, j'ai acquis connaissance des remèdes employés par les Arabes pour la guérison des rhumatismes, remède aussi simple que sûr pour la guérison radicale de cette sorte de maux. De retour en France [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Mon adresse est Mr J. Wolach, rue Washington No 65, entre les rues Laurel et Annunciation.

ARNICA

Préparé par les Révérends Moines de La Trappe, du Monastère de Notre-Dame des Neiges.

Une grande quantité à vendre.

Rabais libéral aux acheteurs en gros.

P. FOURSINE & CO.

17 sept—3t. Au No. 149 de la rue Gravier.

Montre Perdue.

Il a été perdu samedi dernier, à 10 heures du soir, au Pique-Nique du Club Orléans, [illegible] une petite MONTRE EN OR [illegible] La personne qui la rapportera au propriétaire rue Poydras No 161, entre Poydras et Lafayette, recevra une récompense de vingt piastres. 17 sept—3

Un CHIEN d'arrêt de couleur puce est rentré chez moi; il a la gale et paraît âgé de dix-huit mois. Le propriétaire peut le réclamer en s'adressant chez

JOS PABLO & Co.,

170 et 172 rue Royale, et en payant les frais. 17 sept—3t

Ecole Classique Commerciale,

182, RUE CONTI.

Le Directeur, en rappelant aux parents que les cours réguliers ont recommencé à l'Institution le 2 septembre dernier, a également l'honneur de les prévenir qu'il ouvrira, LUNDI, 16 courant, une classe préparatoire, spécialement destinée aux jeunes enfants.

Le Directeur,

L. A. DE MONTLUZIN.

En débarquement

du navire SPARATHIEN, de Bordeaux:

60 Barriques VIN ROUGE MONTFERY—P. Guérard & Co.

[illegible] caisses de SARDINES;

[illegible] de CHAMPIGNONS de Paris;

[illegible] de PETITS POIS Verts.

A vendre par PINI & BARRETTI.

16 sept. 70 et 72, rue Poters, près Poydras.

VINS.

En débarquement du navire Abbot Moses, arrivé de Bordeaux:

[illegible] barriques vin rouge, J. Duncanning.

[illegible] do vin blanc do

[illegible] demi do do do

A vendre par

COMMAGERE & LAMBERT,

No 22, rue des Magasins.

FABRICATION DU SUCRE.

Les dépôts et la décantation.

[illegible]

Avis.

Département du Trésor du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1872.—Avis est donné, à partir de LUNDI, 16 septembre et [illegible]

R. A. BURKE,

Agent du trés.

Aux Planteurs Sucriers.

Le BI-SULFITE DE CHAUX, de Bonnabel, [illegible]

E. BONNABEL,

[illegible]

J. S. COYLE & CO,

Marchands de charbon, au No 256 de la rue Gravier.

Charbons Pittsburg, [illegible]

L. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES,

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE,

Nouvelle-Orléans.

Lock Box No 704 du Bureau de Poste.

JOS. OLLIE. JAS. J. LEGEAL.

OLLIE & LEGEAL,

COLLECTEURS,

Bureau, 38, Passage de la Bourse.

Nous nous occupons activement des comptes dont la collection nous sera confiée.

Commission modérée.

—RÉFÉRENCES—

D. H. Holmes, Dufour & Limet,

Lovell & Bailey, E. F. Mioton,

Peter Marcy, H. Lalande.

Pour le Hâvre.

Jour de départ, 28 septembre. — Le navire paquebot américain BADEN, capitaine [illegible], de 1re classe, commandant [illegible] S'adresser à

W. H. BUDDENDORFF & SON,

No 28 de la rue Carondelet,

ou à W. C. CREEVY,

coin Gravier et Carondelet.

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS DES

SIROPS DE FRUITS

Qui ont obtenu la Médaille. L'arome de ces sirops se compose uniquement du jus de fruits. Ils ont obtenu les premiers prix à l'exposition.

Ils seront vendus par les grossiers au prix de fabrique.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

La maison à deux étages et demi, portant le No 187 de la rue St-Pierre, entre Remparts et Bourgogne. Possession immédiate. La maison à étage, portant le No [illegible] de la rue Columbus, près les chars des rues Dauphine et Remparts. S'adresser à

C. ZAPATA,

No 185 de la rue Gravier.

A vendre pour cause de décès.

Un établissement de FERBLANTERIE fait [illegible], situé au No 123 rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Conditions avantageuses.

S'adresser sur les lieux, chez

Mme Vve JULES JACQUES, ou No 166, à l'encoignure Tremé et Ursulines.

A Louer,

La maison Nos 261 et 263, Remparts, près Ursulines; une maison rue Ursulines, près Remparts; la maison No 381, Chemin de Bayou, près Robertson; la maison No 381, Marais, près Ursulines; la maison No 418, rue Dauphine, près Union, [illegible] S'adresser à M. ELLIOT, 45, Toulouse, près Royale, de 10 heures à midi.

Maison à louer.

A louer, une maison basse, en parfait état, ayant cinq grandes chambres, toutes tapissées; avec deux grands cabinets, ainsi qu'une salle à manger et un office. Bâtisse de côté à l'attique. Gaz partout. Cuisine à étage ayant cinq chambres et une cave. Cour carrelée, water works, citerne, etc. La maison porte le No [illegible] de la rue Bourgogne, entre les rues de Louis et Conti. S'adresser à côté, No 58, à L. E. Convertie.

A LOUER,

La maison, rue Dumaine, No 25, entre Bourbon et Dauphine, composée de 4 chambres, salons, dépendances, cour spacieuse [illegible] S'adresser F. O. Becker, ou à

BEN O'CONNELL,

No 103, Bourgogne.

Vente pour changement de Commerce.

Une BOULANGERIE avantageusement située dans le Second District, parfaitement achalandée et offrant les plus grands avantages à l'acquéreur. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de "l'Abeille."

A Louer,

La maison de résidence à deux étages No [illegible] rue Bourgogne, entre Ste-Anne et Dumaine, composée de deux salons, quatre chambres à coucher, avec gaz et les dépendances. Aussi, la maison de résidence, basse, No 155, rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, composée de deux salons, deux chambres en haut, et deux chambres au rez-de-chaussée, avec gaz et dépendances. S'adresser à BEN O'CONNELL, 32 P. O. Box 387 ou au No 103 Bourgogne.

A Vendre,

La Grocerie située au coin des rues Marais et Ursulines, et ayant une bonne clientèle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Louer,

DEUX MAGASINS en briques, à quatre étages, situés rue Conti, Nos 11 et 13, entre Chartres et Vieille-Levée, près de la Bourse. Possession au premier octobre prochain. S'adresser à

J. TURCOTTE,

133, Canal, coin Baronne.

A Louer,

Le bar connu, une excellente maison, admirablement située, ayant tous les agréments [illegible] dans la rue Poydras, entre Joséphine et St-André. Pour plus de détails, s'adresser à

E. CONERY.

7 sept—1m. Au coin des rues Canal et Delta.

A Louer,

Le MAGASIN No 65 rue Decatur, [illegible] rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville; pour les conditions, s'adresser au No 56 rue Douane.

A louer.

La maison à étage No 19 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible] pour une petite famille. [illegible] S'adresser rue [illegible] Esplanade No 92, ou au bureau de l'Abeille.

A Louer.

Une maison basse, à quatre appartements, deux cabinets, gaz et water-works, située rue des Ursulines, entre Remparts et Bourgogne, No. 148.

S'adresser sur les lieux.

A Louer,

La maison à étage No 17 [illegible] rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible]

A Vendre,

Une jolie maison de résidence [illegible], avec une petite ferme de 18 arpents, jardins, vergers, pâtures, [illegible] et écuries, [illegible] avenue Tchoupitoulas, [illegible] à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

J. A. PERREBOURG. HENRI CHAURANT.

La seule Fabrique

DE

CONFISERIE

AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs J. H. TURPIN (RED STORE)

98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

La seule Maison Décorée et la plus ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Nouveaux au Louisiana State Fair).

GOMMES, DRAGÉES, LOZANGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX,

SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que:

FRAMBOISES,

GROSEILLES,

FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co.,

RED STORE,

98..........Rue Vieille-Levée..........98

Venant d'être Reçus!

75 kegs OLIVES VERDALES très fraîches, nouvelle récolte.

Nota.—Les acheteurs, achetant ces olives en kegs, trouveront un avantage de 40 pour cent sur le marché que sur celles achetées en caisses.

EN MAGASIN:

CONSERVES: Champignons, Cèpes à l'huile, PETITS POIS verts, Asperges, truffes et Pâté de foie gras.

COGNAC—18 et 1/4 et en caisses.

VIN blanc en 1/2 barriques et en caisses.

VINS rouges ordinaires et supérieurs, bordeaux, etc. etc.

VINS D'ESPAGNE.

VIN rouge de table, sherry et Oporto.

A vendre par J. PLAISENT,

12 sept—6t. No 8, rue Ste Louis.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

DE

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS, Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

NE Y MANQUENT COMMANDES

[illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

[illegible]

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES,

FRAMBOISES

MURE,

GROSEILLE

CITRON,

ORANGE

ANANA,

COGNAC,

GINGEMBRE,

NECTAR,

CREME,

HAVANE,

VANILLE,

ROSE,

SALSEPAREILLE,

NATUREL,

MEAD,

VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 SEPTEMB.—CLASSE No. 262

14	36	66	65	4	16	44	1	50	9	71	41	47	2

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux [illegible]

PRIX ENCORE REDUIT

A LA

Galerie originale de cadres à $1

CHROMOPHOTOTYPES

A 25 Cents

Seulement — faits et livrés en quelques heures.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU.

Une véritable PHOTOGRAPHIE-CARTE de visite faite à 50 CENTS seulement—faite et livrée en une ou deux heures, par mon nouveau procédé.

J. W. PETTY,

Au No 161 de la rue du Canal.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Les Remèdes Médecines sont aujourd'hui au nombre des choses presque oubliées.

LE SELTZ DE TARRANT

[illegible]

On le trouve chez tous les pharmaciens.

EXCELLENT MARCHE.

Machine à coudre complète.—Machine à boutonnières,

Faisant le même point des deux côtés.

Cette machine exécute, de la manière la plus satisfaisante, tous les travaux d'aiguilles [illegible]

Venez le voir [illegible]

ZIMMERMANN & CO.

Avis aux Chasseurs.

Je viens de recevoir un fort assortiment de Fusils à aiguilles, et aussi des Lefaucheux, avec un choix de Munitions assorties, que je vendrai au plus bas prix du garanties.

J. F. DITTRICH,

No. 48 rue de Chartres.

INSTITUT ST-CHARLES

DIRIGÉ PAR

Mme Macé-Lefranc,

[illegible]

La réouverture des classes aura lieu dans cette Institution Lundi prochain, 2 septembre [illegible]

LA CHAPELLERIE

J. J. ALBERT,

Au No 30 de la rue de Chartres,

(Coin Douane)

[illegible] CHAPEAUX et CASQUETTES [illegible]

J. SAGET

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient d'arriver [illegible] un grand assortiment [illegible] Les magasins de M. SAGET sont situés, l'un rue de Chartres 103, l'autre [illegible] TIGLIERES 183, Chartres.

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

FABRICANTS DE SIROPS